

MASTER 1

PARCOURS DROIT DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE, ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENTALE MENTION DROIT DE LA SANTÉ

OBJECTIFS

A compter de la rentrée universitaire 2025, la mention **Droit de la santé** comprendra deux parcours distincts articulés autour d'un socle commun – **Droit de la Sécurité Sanitaire, Alimentaire et Environnementale (DSSAE)** et **Risques médicaux, Santé et Responsabilité (RMR)** – et débouchant chacun vers le Master 2 lui correspondant (tous les deux offerts en apprentissage).

En Master 1, le socle commun comprend des enseignements fondamentaux obligatoires en droit privé, public et pénal. A chaque semestre, un enseignement au choix complète le programme dans l'un de ses champs ou avec une dimension européenne et/ou internationale plus marquée.

Les enseignements spécifiques du **Master 1 Droit de la santé Parcours Droit de la Sécurité Sanitaire, Alimentaire et Environnementale** intègrent des cours obligatoires en contentieux administratif, droit de la responsabilité médicale, droit de l'environnement (avec TD) et droit du développement durable (avec TD).

PROFIL REQUIS

L'accès au **Master 1 Droit de la santé Parcours Droit de la Sécurité Sanitaire, Alimentaire et Environnementale** est soumis à un processus de sélection reposant sur l'examen d'un dossier de candidature pour les étudiants de l'Université Paris 1 comme pour ceux de toute autre université.

Pour être inscrit en **Master 1 Droit de la santé Parcours Droit de la Sécurité Sanitaire, Alimentaire et Environnementale**, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence en droit obtenu avec une moyenne minimale de 12/20, soit d'un diplôme d'Institut d'études politiques
- soit d'une validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, des acquis de l'expérience ou de validation d'acquis.

PRINCIPAUX DEBOUCHES

Les étudiants ayant obtenu avec succès le **Master 1 Droit de la santé Parcours Droit de la Sécurité Sanitaire, Alimentaire et Environnementale** poursuivent leur formation, en seconde année de Master, dans le **Master 2 Droit de la Sécurité Sanitaire, Alimentaire et Environnementale** ou, sur candidature, dans d'autres Masters 2.

CANDIDATURE

Date et dépôt des candidatures :
Du 25 février 2025 au 24 mars 2025
<https://www.monmaster.gouv.fr/>

RESPONSABLE DE LA FORMATION

François-Guy TRÉBULLE
Professeur des Universités

12, place du Panthéon
Bureau 209
75231 Paris Cedex 05

info-public.eds@univ-paris1.fr

Tel : +33 1 44 07 79 42 / +33 1 44 07 78 22

Attention : ces brochures ne sont pas contractuelles. Des modifications peuvent encore intervenir avant le début de la formation

M1 Droit de la santé								
parcours Droit de la sécurité sanitaire, alimentaire et environnementale								
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume horaire encadré		Evaluation		Session 1		Session 2
		CM	TD	Coef.	ECTS	Evaluation continue intégrale (ECI) OUI ou NON	Evaluation continue avec épreuve terminale (ECT) dans la période des examens OUI ou NON	Epreuve terminale Ecrit / Oral / Hybride / Autre
Semestre 1								
UE 1				8	15			
Cours obligatoire	<i>Méthodologie de la recherche et documentation juridique</i>	9	0	VAL	0	Non	Non	
Cours obligatoire	<i>Droit de la protection de la santé</i>	33	16.5	4	8	Non	Oui	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Droit des Assurances</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Droit Judiciaire privé</i>	33	0	2	3	Non	Non	Ecrit / Oral
UE 2				8	15			
Cours obligatoire	<i>Droit de l'environnement</i>	33	16.5	4	8	Non	Oui	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Contentieux administratif</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
1 enseignement au choix :								
Cours optionnel	<i>Droit des libertés fondamentales approfondi</i>	33	0	2	3	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Propriété industrielle</i>	33	0	2	3	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Comparative Law</i>	33	0	2	3	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Procédure pénale</i>	33	0	2	3	Non	Non	Ecrit / Oral
Bonification		-	-	-	-	-	-	-
Total		306	33		30			
Volume horaire étudiant		339						
Semestre 2								
UE 1				8	14			
Cours obligatoire	<i>Droit Pénal spécial des personnes</i>	33	16.5	4	8	Non	Oui	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Droit Public interne et sécurité sanitaire, alimentaire et environnementale</i>	33	0	2	3	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Droits sociaux et Environnementaux</i>	33	0	2	3	Non	Non	Ecrit / Oral
UE 2				9	16			
Cours obligatoire	<i>Droit du Développement Durable</i>	33	16.5	4	8	Non	Oui	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Droit de la responsabilité médicale</i>	33	0	2	3	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Langue étrangère</i>	0	16.5	1	2	Oui	Non	Ecrit / Oral
1 enseignement au choix :								
Cours optionnel	<i>Protection internationale et européenne des droits de l'homme</i>	33	0	2	3	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Droit international pénal et humanitaire</i>	33	0	2	3	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Droit du secteur public concurrentiel (services publics, entreprises publiques)</i>	33	0	2	3	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Marché intérieur et politiques de l'Union Européenne</i>	33	0	2	3	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>International Law</i>	33	0	2	3	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Projet personnel*</i>	9	0	2	3	Non	Non	Autre
Bonification		-	-	-	-			
Total		339	49.5		30			
Volume horaire étudiant		388.5						
Total annuel		645	82.5		60			
Volume horaire annuel étudiant		727.5						